

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, vendredi 12 mars 2021 à 19h30 à la salle multi activités, sur convocations individuelles adressées le 03 mars 2021

ORDRE DU JOUR :

- Convention SOLIHA
- Prévision des provisions pour créances douteuses
- Location du photocopieur
- Cartes avantages jeunes
- Compte rendu de réunions
- Questions et informations diverses

Etaient présents : Stéphanie Boussaud, Clément Cattenoz, Catherine Cornier, Jean Michel Gabet, Gérard Giono, Manon Godfroy, Franck Guillot, Christian Ponard, Monique Pyon, Guy Schenck.

Absent excusé : Hubert Martin

Secrétaire de séance : Christian Ponard.

Mme Monique Pyon accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

Convention SOLIHA : AIS (voir délib) L'Agence Immobilière Sociale qui gère les locations communales pourra traiter directement la perception des loyers en relation avec la trésorerie, ceci sans augmentation de prix... Petit rappel : les frais de gestion représentent 6% : du montant des loyers, et la commune reste décisionnaire sur le choix des locataires. Vote : 10 pour.

Prévision des provisions pour créances douteuses : (voir délib) c'est juste un rappel à la loi qui demande de prévoir dans le budget 15% des sommes recouvrées. Vote : 10 pour.

Location du photocopieur : Le contrat photocopieur arrivait à échéance dans un an mais étant donné son état, la commune décide de le changer et de continuer à confier le contrat de location à raison de 124.24€ par mois en incluant les consommables (maintenance, papiers et encres) à la société XEFI laquelle reprend à sa charge les quatre trimestres restants. Vote :10 pour

Cartes avantages jeunes : la commune décide de prolonger la participation aux cartes avantages jeunes et de les offrir à tous les jeunes de Vernantois âgés de 3 à 30 ans pour l'année 2021-2022. Le montant d'une carte jeune s'élève à 7€ et pour l'année 2020 la commune en avait distribué environ 80. Vote :10pour.

Compte rendu de réunions :

ECLA : Le conseil communautaire devait se prononcer sur le DOB (Débat d'Orientations Budgétaire) pour une fiscalité dynamisée ou stable et il a été décidé par 35 voix pour et 26 contre de voter les taxes suivantes : Taxe sur le foncier bâti : 3.50% (1.26% avant) ; taxe sur le foncier non bâti : 6.70% (3.39% avant). CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) :23.85% (22.51% avant) afin de préparer le budget 2021 et se donner un peu d'oxygène ; le gain s'élèverait environ à 1Md'€ annuellement.

Pacte de gouvernance : Un groupe de travail a été mis en place et fera de nouvelles propositions sur l'organisation de la gouvernance d'ECLA.

Cuisine Centrale : Déléguée : Manon GODFROY

Etant donné les difficultés actuelles, la cuisine centrale a décidé de livrer à votre domicile des repas moyennant un montant de 7.50€ ; ceci pour pallier au manque de recettes liées au covid , préserver une dizaine d'emplois et ainsi ne pas augmenter le prix des repas pour les collectivités. Il suffit de commander par téléphone la veille avant 13h.

SIVOS : Délégué : Jean-Michel GABET

La commission informatique a décidé de changer tout le câblage informatique de l'école à Macornay pour un montant de 11000€ de matériel et de 6000€ de remise en état pour une première tranche de travaux et par la suite d'équiper les classes de 10 tablettes, 2 ordinateurs et d'un rétroprojecteur (aide de l'état plafonnée à 7000€). La rentrée 2021 devrait voir la réouverture d'une 6eme classe.

Questions et informations diverses :

Ligne de trésorerie : Le Conseil décide de recourir à une ligne de trésorerie en cas de besoin

Défibrillateur : la commune devra réinvestir dans un défibrillateur, celui-ci ne fonctionnant pas toujours. La recherche d'un fournisseur est en cours.

Aménagement des rues de la Sorne et de la Liberté : poursuite de l'étude avant essais sur les sites.

Décharge communale : réhabilitation en cours.

Sécurisation de la route de St Maur : La commune a alerté le Conseil Départemental au sujet des poids lourds qui traversent le village et se heurtent à la côte de St Maur, et sur la sécurisation indispensable de la RD41 à hauteur de la rue du Calvaire.

Jardin : *Lecture est faite d'un courrier de la locataire au sujet du jardin attenant à la mairie. Une solution amiable sera recherchée.*

Travaux d'entretien en cours : nettoyage des parkings, de la cour de la mairie, de la cour commune des logements locatifs et des fontaines du village –

LE TOUR DU JURA CYCLISTE : passera par Vernantois samedi 17 avril 2021 : un appel à bénévoles est lancé pour sécuriser les rues du village, le temps du passage des cyclistes.

Séance levée à 22h30

Le secrétaire de séance
Christian PONARD

